

Image not found or type unknown



Travaux dans l'immeuble par syndic

Par **Jenaimarredrlafrance**, le **17/03/2017 à 20:10**

Bonjour,

Le syndic avec lequel nous sommes en litige a décidé de faire des travaux a nos frais. Il a déclaré que "nous avons demandé ces travaux" alors que c'est faux, nous n'avons jamais rien demandé. Que faire, svp ?

Les travaux sont : pose d'interphones.

Merci.

Par **amajuris**, le **17/03/2017 à 20:33**

bonjour,

"demandé des travaux" ne veut rien dire, c'est l'assemblée générale qui vote ou non des travaux si cela est prévu à son ordre du jour.

le syndic n'a pas le pouvoir de décider des travaux sauf pour les travaux urgents pour préserver l'immeuble.

salutations

Par **Jenaimarredrlafrance**, le **18/03/2017 à 07:10**

Bonjour,

Merci, vous m'avez rassuré.

Cordialement

Par **morobar**, le **18/03/2017** à **18:29**

Bonsoir,

Dans une autre discussion vous évoquez la remise en état d'un système existant mais en panne.

Ce n'est pas la même chose.